

De Chexbres à Beyrouth : le succès du cours de Chexbres : [1ère partie]

Autor(en): **Ew.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **37 (1949)**

Heft 766

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Parait le premier samedi de chaque mois

Compte de Chèques postaux I. 943

<p>FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD</p> <p>RÉDACTION M^{me} WIBLÉ-GAILLARD, 10, rue des Granges</p> <p>ADMINISTRATION ET ANNONCES M^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>ABONNEMENTS</p> <p>SUISSE 1 an Fr. 6.— (ab. min.)</p> <p>Abonnement de soutien 8.—</p> <p>Le numéro 0.25</p> <p>Les abonnements partent de n'importe quelle date</p>
---	--	--

L'indifférence est la plus grave des maladies de l'âme.

FÉNELON.



XXXVIII^{me} Assemblée Générale de l'Association Suisse pour le Suffrage féminin

Ce fut la vaillante section valaisanne, une de nos dernières nées, qui assumait cette année la charge d'accueillir les 14 et 15 mai, la 38^{me} assemblée générale. Les cadettes de famille jouissent toujours d'une affection particulière, aussi fut-ce avec un très grand plaisir que nous nous rendîmes en la pittoresque cité séduisante.

Le samedi à 16 h. 30, dans la salle du Grand Conseil obligeamment mise à notre disposition par la municipalité, Mme Vischer-Alioth, présidente centrale ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux déléguées, un peu moins nombreuses que de coutume en raison de la situation assez excentrique de notre lieu de rendez-vous.

Le rapport présidentiel rappelle les votations survenues cette année dans les différents cantons : Soleure où la participation des femmes, en matière communale, fut repoussée à une faible majorité, Frauenfeld où l'on refusa le suffrage féminin dans les questions ecclésiastiques ; A Bâle-Campagne, une motion fut déposée pour l'introduction du vote féminin dans les campagnes et remise pour étude au Conseil d'Etat. Une votation aura lieu dans quelque temps. Les sections de Davos et Saint-Limier se sont dissoutes, par contre une nouvelle s'est créée à Saint-Aubin.

Le comité d'action a organisé à Berne la grande manifestation, si réussie, à l'occasion du centenaire de la Constitution. Le comité central a demandé et obtenu que les femmes puissent recevoir, si elles le désirent, un exemplaire de la Constitution fédérale, comme les citoyens.

Donnant suite à une suggestion de la section de Lucerne, on a mis à la disposition des sections, des affiches et des papillons à l'occasion de la votation sur la tuberculose.

Il est nécessaire d'intensifier le travail pour la formation civique féminine, on constate, en effet, lors des votations, une indifférence notoire de bien des femmes. En vue de la propagande, dans la presse, le comité d'action s'est adressé aux sections, par la voie du Secrétariat féminin en les priant de réagir immédiatement contre toute attaque parue dans les journaux ou la radio. La vigilance est, en effet indispensable, depuis que s'est constitué « Un comité de presse anti-suffragiste ». Les sections sont invitées à répondre elles-mêmes rapidement ou à envoyer leurs réponses au Secrétariat féminin. A la réunion annuelle des présidentes, on a invité quelques journalistes femmes pour leur exposer ces problèmes. La présidente exprime encore sa reconnaissance à la presse féminine qui soutient vaillamment le suffrage : surtout le *Schweizer Frauenblatt* et le *Mouvement féministe*.

Ce rapport si complet et documenté est approuvé à l'unanimité et l'on en remercie l'auteur.

¹ Nous nous excusons d'avoir annoncé, dans notre numéro du 8 mai, que cette modification avait été adoptée.

Après lecture et approbation du rapport financier, on discute une proposition de versement de fr. 1,20 par membre à l'Alliance, pour subvenir aux frais du Secrétariat féminin. Pour ne pas accabler les petites sections de cette charge considérable, on suggère de ne compter pour le versement aux deux caisses centrales que les membres réguliers, les autres seraient membres amis.

Mme Gonzenbach, présidente de la section de Berne, est nommée par acclamations, membre du comité central. La modification des statuts permettant d'accueillir dans l'Association des groupements politiques ou confessionnels, qui avait été ajournée l'an dernier, est encore renvoyée au comité central pour une étude plus approfondie. Il tiendra compte des diverses suggestions faites à ce sujet.

Après cette copieuse séance administrative on se retrouva à 20 h. 30 dans la même salle pour l'assemblée publique d'information, que fréquenta un public extrêmement nombreux. Il écouta avec une attention soutenue une série d'exposés clairs et nets :

Mlle Quinche, avocate à Lausanne, parla des difficultés féminines suisses. Mme Leuch (Lausanne), de quelques questions législatives actuelles. Mme Gerhard (Vevey) : la mère de famille et le suffrage féminin. Mlle Renée de Sépibus : premiers jalons dans le Valais. Mme Vischer-Alioth (Bâle), présidente centrale : le travail de la femme à travers le monde.

Nous tenons tout particulièrement à féliciter Mlle de Sépibus, la présidente de la jeune section valaisanne, pour le travail qu'elle accomplit avec tant de courage et de dévouement dans un canton de montagne, ou la propagande est rendue si difficile en raison de sa situation géographique. Le dimanche 15 mai, dès 9 h. 45, nous nous retrouvons pour entendre Mme Gerhard, de Vevey, qui demande au nom de sa section que l'on étudie la question du refus des femmes de payer leurs impôts et de ses conséquences au point de vue juridique et pratique. Après une longue discussion, l'assemblée, à l'unanimité, a invité le comité central à étudier la question. Mlle Quinche et Mme de Rahm, juge à la Chambre pénale des mineurs à Lausanne, parlent ensuite de l'activité des femmes comme juges et comme fonctionnaires.

A l'unanimité, l'assemblée a émis le vœu que la magistrature et les fonctions publiques soient ouvertes aux femmes dans toute la Suisse comme elles le sont dans le canton de Vaud, et voté une résolution dans ce sens.

Une autre résolution est encore votée à l'unanimité, protestant avec énergie contre le fait que les femmes sont exclues de la votation sur la loi fédérale contre la tuberculose.

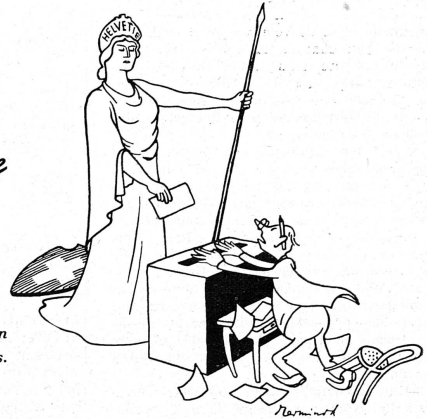
Pour clore cette assemblée extrêmement intéressante et réjouissante, un déjeuner réunit les déléguées et leurs hôtes à l'Hôtel de la Paix.

Nous tenons à remercier les autorités municipales de Sion, et très particulièrement MM. de Roten, conseiller national, député au Grand Conseil valaisan, de Rivaz, juge, Spahr, président du Tribunal cantonal, qui en nous honorant de leur présence à nos délibérations, nous ont montré l'intérêt qu'ils portent à notre cause. Nos remerciements également à la vaillante section de Sion, pour l'excellente organisation de cette assemblée et tout particulièrement à sa présidente, Mlle de Sépibus, qui en est l'âme et l'animatrice.

A. B.

La loi sur la tuberculose a été repoussée

Il y a confusion, Madame, en Suisse, les femmes ne votent pas.



Cliché obligeamment prêté par la Coopération

Les suffragistes n'ont pas été seules à s'indigner d'être tenues à l'écart de cette consultation dont dépendait une décision affectant la vie individuelle et familiale pour chacune de nous. Le chroniqueur financier de la *Tribune de Genève* avait attiré l'attention de ses lecteurs sur cette anomalie ; le caricaturiste Merminod avait dessiné pour *La Coopération* un spirituel croquis qu'il nous a aimablement autorisées à reproduire ici. On a pu lire dans le *Walliser Bote* sous la reproduction de l'affiche où une mère heureuse tient un bel enfant : « N'est-ce pas une raillerie que les femmes, que cette loi concerne tout autant que les hommes, n'aient rien à dire là-dessus, comme si elles étaient du simple bétail ? ».

Nous sommes reconnaissantes à ceux qui ont compris que l'exercice de la démocratie

De Chexbres à Beyrouth

Le succès du cours de Chexbres

Un « compte-rendu » technique paraissant d'autre part, c'est de l'aspect psychologique, si je puis dire, que je désire parler.

L'adieu des participantes fut « Merci aux organisatrices. Les repas furent bons et soignés, les lits confortables, les séances passionnantes. Ce fut parfait. Ce fut instructif. Ce fut vivant et ce fut gai ».

Et nous ajoutons avec actions de grâces : « Ce fut ensoleillé à souhait », le temps sombre des jours précédents s'étant magnanimement éclairci pour le week-end.

Disons d'emblée que ce premier cours romand d'après-guerre fut un succès, tant par le nombre des congressistes que par la valeur des exposés et par l'entrain de bon aloi qui ne cessa de régner. Ce fut réconfortant. Une aimable atmosphère réunit dans les locaux vert clair de l'Hôtel Victoria, les représentantes des sections de Genève, Vevey, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Bienne, St-Aubin, Fribourg et Valais, à part, bien entendu, la capitale vaudoise. La note confédérale alémanique fut donnée par les représentantes de Bâle et de Berne.

Un chroniqueur valaisan a publié dans *Curieux un aimable écho de l'Assemblée* sous le titre...

Où le débat s'élève

Pendant toute une semaine, les débats au Grand Conseil se sont déroulés mornes et tristes et plusieurs députés, inconscients de la situation financière ont continué de pousser aux dépenses. Cependant, samedi, l'on entendit enfin des discours éloquentes, logiques, clairvoyants et sincères : l'Association suisse pour le suffrage féminin tenait ses assises dans la salle !



ASSURANCE POUR LA VIEillesse
DE LA MAISON DE RETRAITE DU PETIT-SACONNEN

RENTES VIAGÈRES
GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11

GENÈVE

que par une interprétation tendancieuse de la Constitution suisse.

Le seul fait de la perte de leur nationalité suisse devrait inciter toutes les femmes sans exception à faire acte de solidarité et à s'inscrire comme membres d'un groupement suffragiste. Qui sait si, parmi les jeunes filles à marier, parmi les femmes aussi, il ne s'en trouvera pas qui rencontreront leur élu justement parmi les étrangers? A ce moment, l'Amour leur fera perdre à la fois leur cœur et leur nationalité, sans qu'elles en aient cure, très probablement. Mais un jour viendra malheureusement où elles regretteront amèrement leur appartenance perdue au pays des aïeux. Comme les remous, imprévisibles au début, de la dernière guerre l'ont abondamment prouvé, les conséquences peuvent en être extrêmement graves pour l'intéressée, à laquelle sa famille sera impuissante à faire rendre justice.

La nationalité de la Suisse mariée à un étranger est donc un sujet d'importance capitale. Il est vrai que nous demandons par ailleurs le droit de vote « pour beaucoup de raisons dont chacune est suffisante seule ». Nombre d'entre elles furent mises en vedette à notre cours et les discussions qu'elles provoquèrent, stimulèrent heureusement le zèle des participantes pour une action plus soutenue à l'avenir.

A part donc « l'instruction » que l'on reçoit avec gratitude — on ne connaît jamais un sujet à fond — on renoua connaissance avec des amis de rencontres féministes antérieures, on fit de nouvelles connaissances et en échange de gais propos autour d'une tasse de thé dans le grand salon beige de la maison ou sur la terrasse fleurie.

Le réveil du dimanche matin fut un enchantement, du haut de ce balcon verdoyant sur la nappe paisible du Léman, par-dessus le clocher du village. La détente procurée par ce coin de terre vaudoise fit du bien à chacune.

Et nous comptons bien voir se renouveler cette expérience puisque le mot d'ordre qui jaillit spontanément au moment du départ fut « Au revoir, à l'an prochain! ».

Ew. S.

Si, à Chexbres, les militantes du suffrage ont mesuré les efforts qui leur restent à faire pour atteindre le but, elles pourront trouver dans les rapports de la

Conférence de Beyrouth

la certitude qu'elles ne sont pas seules, elles peuvent compter sur l'appui des femmes d'autres pays qui cherchent à les soutenir.

Tout autour du monde, les problèmes qui furent évoqués à Chexbres se posent dans de nombreux pays, c'est pourquoi la Commission de la condition de la femme¹, lors de sa troisième session en mars, les a étudiés aussi. Rappelons que cette commission dépend du Conseil économique et social des Nations Unies et qu'elle a pour mission d'examiner les questions qui nous concernent et de présenter ses recommandations et propositions au Conseil. C'est elle qui charge le Secrétaire général d'en-

¹ La session de Beyrouth (Liban), présidée par Mme L.-H. Lefaucheur (France), était composée de 15 déléguées gouvernementales, de deux déléguées des organisations spécialisées, dont Miss M. Fairchild, du B.I.T., de Mlle Minerva Bernardino et de 13 consultantes des organisations non-gouvernementales, dont Mme H. Rydh, présidente de l'Alliance internationale, droits égaux, responsabilités égales, et Mlle A. Arnold (Genève) de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles.

Portrait de femme

Une petite princesse de Saxe Cobourg s'en vient à la cour de Russie avec ses deux sœurs aînées. Leur mere compte bien que l'une d'elles au moins fera un brillant mariage, mais laquelle? C'est la charmante Anna Féodorovna¹ qui sera l'élu, on peut bien dire la victime désignée par le sort. A 15 ans elle est mariée au Grand Duc Constantin, frère d'Alexandre et petit fils de Catherine II. Constantin est un brutal et la vie de la jeune femme sera un calvaire. Elle est bien vite abandonnée par les siens et, à la mort de l'Impératrice, elle perdra sa seule protectrice. Après bien des péripéties

¹ Alville — La vie en Suisse de S. A. I. la grande duchesse Anna Féodorovna. (Librairie Rouge - Lausanne.)

A REMETTRE (Genève)

MERCERIE - BONNETERIE

Dans quartier populaire près de la gare.
Convientrait pour dame seule.

S'adr. à l'administration du journal - Tél. 4.55.66

Le Professeur Eugène CHOISY

Fondateur de l'Ecole Sociale et de l'Institut des Ministères féminins

Lors du service funèbre de M. le professeur Eugène Choisy, le 16 avril dernier, le Doyen de la Faculté de théologie a dit que l'Institut des Ministères féminins fut son « enfant chéri », c'est pourquoi dans ce journal, je parlerai surtout de l'école qu'il fonda en 1917 et présida jusqu'à sa mort¹. Il assumait également pendant de nombreuses années la présidence de l'Ecole sociale pour femmes qui s'ouvrit le même automne. Ce protestant genevois, qui n'avait jamais l'air pressé, fut un travailleur acharné et un grand réalisateur. On a dit ailleurs ce que l'Eglise et l'Université lui doivent. Au-delà du canton et du pays, il fut président de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, secrétaire de la conférence universelle du christianisme pratique de Stockholm en 1925, et pionnier du mouvement œcuménique.

C'est un privilège immense, pour l'école des ministères féminins d'avoir pu conserver à sa tête, pendant toute une génération, un homme d'une si haute culture et d'une si parfaite distinction, en qui les qualités du cœur et de l'intelligence, le caractère aimable et bon s'alliaient à une large vision de l'œuvre de Dieu dans ce monde. Et on ne dira jamais trop, combien est profonde la reconnaissance de ses anciennes étudiantes qu'il aimait à appeler ses « filles » et pour lesquelles il fut dès la première volée un véritable père. J'ai dit l'autre soir, à l'assemblée

¹ D'après l'Hommage prononcé à l'Assemblée annuelle de l'Institut de Ministères féminins, le 16 mai.

voyer dans les divers pays les questionnaires et de faire les enquêtes et les rapports sur lesquels elle travaille.

Des rapports fournis justement, il ressort que seuls 35 pays ont accordé au sexe féminin l'égalité politique, aussi la commission a-t-elle exprimé son regret de voir que certains états membres des Nations Unies, ainsi que d'autres Etats persistent à refuser aux femmes des droits politiques complets. Vous voyez que grâce à l'esprit de solidarité qui anime nos groupements, nous ne sommes pas oubliées.

Il est donc recommandé au Secrétaire général de continuer l'étude de cette situation injuste dans laquelle se trouvent les femmes et l'on exprime l'espoir que les Etats récalcitrants prendront, dans le plus bref délai, les décisions qui la feront cesser.

Le Secrétaire général fera encore une enquête sur le nombre des femmes employées dans les services des Nations Unies, ainsi que le nombre des déléguées envoyées par leur pays respectifs, aux conférences et assemblées.

Dans l'état actuel de notre civilisation où chacun se déplace, va d'un pays dans l'autre, change d'hémisphère la question de la nationalité de la femme mariée crée des complications sans nombre. Se fondant sur les déclarations des Droits de l'homme, proclamant que « tout individu a droit à une nationalité » et que « nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer sa nationalité » prie le Conseil économique et social de demander aux gouvernements de modifier leur législation afin de faire cesser les conflits de droit et de fait qui découlent de cette situation.

(à suivre)

douleuruses la Grande Duchesse parviendra à quitter la Russie, pour rentrer à Cobourg où elle sera fort mal accueillie par sa famille. Plus tard elle se réfugiera en Suisse. Elle achète près de Berne un beau domaine qu'elle nomme l'Elfenau : pays des elfes! Demeure romantique qui vit défiler quantité de personnalités célèbres, la Grande Duchesse étant apparentée à toutes les cours royales. Elle mènera une vie retirée, non sans quelques aventures qui lui seront beaucoup reprochées. Sans abandonner tout à fait Berne, la Grande Duchesse viendra s'établir à Genève, à la Boissière. Enfin elle avait obtenu son divorce, Constantin s'étant remarié.

Celle qui aurait pu être impératrice de Russie vit maintenant dans l'ombre. Au lieu d'être agrie par tant de malheurs et d'humiliations, son caractère est toujours enjoué et de l'avis de ses contemporains elle est aimable, compatissante et d'une bonté inlassable pour toutes les infortunes. Elle est entourée de quelques amis fidèles, parmi lesquels le ménage Sismondi et plusieurs dames de la société genevoise. Elle subit l'influence du Réveil et de plus en plus se retire du monde. Sentant sa fin venir, elle désire rentrer à l'Elfenau, et c'est là qu'elle mourut en croyant.

annuelle de l'I.M.F., quel merveilleux directeur spirituel il fut par la correspondance et par les « messages d'éducation et d'encouragement » qu'il adressait à ses « filles » deux fois par an dans le journal qu'elles reçoivent. Agissant avec patience et persévérance, il eut le grand bonheur de voir aboutir deux de ses vœux les plus chers : en 1947, l'Eglise nationale protestante de Genève adopta le « Statut du ministère féminin auxiliaire » ; en 1948, la première assemblée du Conseil œcuménique des Eglises à Amsterdam, inscrivit à son programme la question du « rôle de la femme dans l'Eglise ».

Il avait le sens du moment opportun (ses créations ont duré : Musée historique de la Réformation, Société académique, etc.) ; en 1903, dans un premier projet d'école des ministères féminins, il écrivait : « les seules carrières sociales qui s'ouvraient jusqu'ici devant les jeunes filles des milieux cultivés, étaient celles d'infirmières et de maîtresses d'écoles ». L'émancipation des jeunes filles en mettant en lumière l'étendue et la richesse des capacités féminines lui permit de réaliser son projet. Il faut aussi souligner son sens de l'universalité : ainsi le premier Comité directeur et le Conseil de l'I.M.F. comprenaient des représentants de quatre Eglises, des Unions chrétiennes de Jeunes Filles, de l'Union des Femmes, de la Mission, etc. Il croyait à la valeur primordiale de la collaboration des éléments masculins et féminins apportant cha-

cun leurs dons particuliers. Ce sont les dames du comité qui, dès le début, prirent en mains la direction du séminaire pratique et des stages. M. Choisy fut un collaborateur parfait parce qu'il sut faire confiance à son prochain. « Le bon sens est de la famille du génie », cet axiome semble avoir été écrit pour celui auquel nous rendons hommage aujourd'hui. Grâce à ce sens pratique bien genevois, il ne créa pas un organisme très onéreux, il sut employer les forces existantes, en occurrence les professeurs de théologie des facultés de la ville et les femmes à l'œuvre dans les sociétés féminines. Il a vu juste.

Ainsi la largeur d'esprit imprimée à la direction de l'I.M.F., a permis de préparer des ouvrières pour toutes les Eglises, les sociétés missionnaires et d'évangélisation, les groupements chrétiens de jeunesse, les tâches sociales comme les homes, foyers, orphelinats, etc. C'est grâce aussi à sa vision œcuménique que les postes comme les candidates n'ont jamais fait défaut. L'enseignement théologique universitaire, qui était une hardiesse il y a trente ans, reste la base de préparation unanimement réclamée par et pour les ministères féminins d'aujourd'hui.

Ainsi grâce à M. Choisy, l'Institut des Ministères féminins a permis à de nombreuses femmes de remplir la vocation à laquelle elles avaient été appelées par leur Maître, elles y ont trouvé dans l'épanouissement de leur personnalité, la paix et la joie d'une vie consacrée au service de leur prochain.

M. P.

Germaine Ernst à la Galerie de la Paix

(Lausanne)

Une petite salle sympathique, des peintures pas très grandes les unes à côté des autres ; dans un porte-feuille, des gravures.

Ce qui frappait d'abord? La variété de ces tableaux, chacun ayant son caractère propre, et leur simplicité... apparente, car plus on les regardait, plus on découvrait en eux de subtile observation.

Peinture très dépourvue presque plate parfois mais offrant des formes très étudiées, des rapports de valeurs justes. Les personnages dans « Le port d'Ouchy en hiver » ne sont que de petites taches colorées, pourtant ce sont des silhouettes vivantes ; on n'oublie pas le bébé dormant la main à son papa, ni les promeneurs arrêtés devant les cygnes. « La récréation dans le parc » est une grande toile pleine de mouvement où les ombres et les lumières sont distribuées avec soin. C'est une œuvre qui est, du reste, la propriété de l'Etat de Vaud. Citons encore « Arrière-automne à Mon-Repos » dans une harmonie gris-violet, « La route de Belmont » sous un éclairage hivernal éblouissant, « Le petit cimetière » tout ensoleillé dans son coin de montagne, « La neige », « Les chevaux de bois », toutes toiles où s'exprime une émouvante sensibilité.

Quant aux gravures, elles présentent les mêmes qualités que les peintures avec plus d'accent. Elles sont d'une belle exécution et très bien composées. Les paysages montrent une grande richesse de lignes ; les scènes espagnoles sont traitées avec beaucoup de liberté : ce sont des évocations vibrantes et pathétiques, de la vie là-bas.

Bien qu'elle soit close déjà, cette intéressante exposition devait être signalée à nos lectrices.

Y.

Marguerite Vuilleumier

C'était une belle personnalité que Mlle M. Vuilleumier, décédée à Lausanne au début de mai, à 71 ans, une de ces femmes qui, munie du bulletin de vote, aurait pu faire beaucoup de choses dans notre petite république.

Fille du professeur de théologie Henri Vuilleumier, elle appartenait à une nombreuse famille, aujourd'hui très diminuée, dont elle a été le centre, dont elle avait gardé très longtemps la maison familiale. Mlle Vuilleumier, qui avait un cœur d'or, une grande sensibilité, mais qui avait horreur de la sensiblerie, était une belle intelligence ; elle s'était dépensée toute sa vie pour autrui. C'était une féministe en action, qui a beaucoup fait pour sa ville et son pays. Elle a été un membre actif de la Ligue vaudoise contre la tuberculose ; elle a présidé pendant vingt ans, jusqu'en avril 1948, La Bérallaz, preventorium pour enfants, près de Cugy. Elle a été, avec Mlle R. Demiéville et J. Vincent, une des fondatrices et un des piliers du Service social de Lausanne, dont elle a été pendant quatre ans la secrétaire. Elle a été, dès 1914, une des fidèles et assidues collaboratrices de la Lessive de guerre, à laquelle elle continuait de s'intéresser. Son commerce était enrichissant, il était stimulant et réconfortant. Tous ceux qui l'ont approchée gardent d'elle un beau souvenir.

S. B.

DACTYLE-OFFICE

Odette PERNET
LAUSANNE Téléphone 4.01.25 St-Paul 14
TOUS TRAVAUX A PRIX MODÉRÉS

à sacrifier sa tranquillité et ses intérêts personnels quand le pays le requiert.

C'est ainsi qu'il conduira magistralement la guerre d'indépendance, puis sauvera la nouvelle République de la guerre civile et forgera, avec d'éminents juristes, la Constitution américaine. Justement appelé à la présidence des Etats-Unis, il accomplit deux législatures, puis, refusant un troisième mandat, rentre dans la vie privée pour quelques années encore. Il est un splendide exemple d'intelligence politique, de dévouement civique, d'énergie et d'équité. Après de lui évoluent de délicates figures de femmes — sa mère et son épouse — pour qui il eut un tendre et courtois amour.

Marguerite Maire.

45 professeurs
MATHÉMATIQUES
PROGRAMMES
INDIVIDUELS
gain de temps

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

Ecole LÉMANIA
LAUSANNE